

Ecole maternelle de St Ay
22, rue de la métairie
45130 St Ay
Tel : 02 38 86 86 35

Conseil d'école du 28 mars 2023

Présents :

Représentants de la mairie : M Foulon Adjoint aux Affaires Scolaires

Enseignants : Mme Montant, Mme Guilloteau, Mme Meunier, Mme Denichère, M Fournier, M Moreau,

Représentantes des parents d'élèves : Mme Blin, Mme Coiffard, Mme Lefaix Mme Mathely.

1. la vie de l'école

1.1. Les inscriptions et les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023

Les inscriptions ont eu lieu le jeudi 16 et le vendredi 17 mars. A ce jour 54 élèves sont inscrits pour la rentrée. Il y a 52 nouveaux petits ainsi qu'un moyen et un grand venant d'autres écoles.

En ce qui concerne la structure des classes, elle devrait être différente de celle de ces dernières années. En effet nous allons avoir une petite génération de moyens ce qui va certainement modifier les répartitions. La répartition définitive sera donnée lors du prochain conseil d'école.

1.2. Les parents pouvant entrer dans l'école le matin ou le soir

Le système actuel est né de notre expérience de la période du Covid. Il vise à permettre un accueil du matin calme dans les classes de moyens et de grands. Nous avons cependant souhaité que les tous parents viennent chercher leurs enfants à 16h00 pour conserver un contact avec l'enseignant de la classe.

Pour les petits il nous paraît important que les enfants soient accompagnés jusqu'à leur classe le matin et le soir. C'est indispensable à la rentrée, mais aussi tout au long de l'année, afin que les familles puissent échanger facilement avec les enseignants des classes de petits.

1.3. Les entretiens parents-enseignants.

Les entretiens ont eu lieu avec l'ensemble des familles qui le souhaitent. Ils se sont tenus en fonction des classes durant les mois de février et de mars.

Il n'y a pas de deuxième rendez-vous proposé à l'ensemble des familles en fin d'année. Mais comme cela a été dit durant les rencontres, les familles qui souhaiteront un second entretien pourront le demander.

M Moreau rappelle que chaque famille peut solliciter, tout au long de l'année un rendez-vous auprès de l'enseignant de son enfant via le cahier de liaison.

1.4. le bac à sable de l'école

Les parents élus demandent si le bac à sable de l'école est bien recouvert chaque soir.

M Moreau répond que le bac à sable est fermé par une bâche tous les soirs par les atsems. Il n'est donc ouvert que durant la journée. Le sable est changé une fois par an durant les vacances scolaire. Le sable est également ratissé à plusieurs reprises durant l'année.

1.5. Sorties de fin d'année

Des sorties vont être programmées pour la fin de l'année scolaire pour les classe de petits et de moyens.

Les classes de Mmes Meunier, Guilloteau, Mercier et de M Moreau iront au Parc Floral le lundi 5 juin.

Les grands iront découvrir les petites bêtes des bords de Loire le vendredi 2 juin.

1.6. Fête de l'école

Une fête de l'école est programmée le vendredi 30 juin. Des réunions devraient prochainement en définir les modalités.

2. **la demande de consultation sur les rythmes scolaire.**

Les parents d'élèves suite aux réponses à leurs questionnaires préparatoires aux deux conseils d'école demandent s'il est possible d'organiser une consultation sur les rythmes scolaires à St Ay.

Les élues indiquent que sur les 66 réponses aux questionnaires sur l'ensemble du groupe scolaire 48 demandaient une consultation sur les rythmes scolaires.

A la demande de M Foulon, les représentantes des parents précisent que 19 réponses concernent l'école maternelle.

M Foulon indique ensuite que le nombre de réponse n'est pas significatif pas rapport à l'ensemble des familles du groupe scolaire. Il rappelle qu'une consultation a déjà eu lieu en 2018. Il déclare que le système en place est satisfaisant que la mairie et les adjoints en charge des Affaires scolaires et de la Jeunesse sont favorables à la semaine des 9 demi-journées.

Il précise enfin qu'il y a également un enjeu d'emploi pour les animateurs du service jeunesse dont certains risquent de ne pas pouvoir conserver leur emploi en cas de passage à une semaine de 4 jours.

3. **Les projets de l'année scolaire**

3.1. La classe cirque

Mme Denichère explique que la classe cirque se tient durant cette semaine. C'est un moment intense pour les enfants qui travaillent beaucoup pour réaliser un beau spectacle. Les ateliers sont de qualité et l'encadrement très professionnel.

Le spectacle aura lieu dans le grand chapiteau du cirque Gruss et s'annonce comme une belle expérience pour tous les enfants.

Mme Denichère remercie la mairie pour sala subvention qui a aidé à financer ce projet.

3.2. Cinématernelle.

Les deuxièmes séances ont eu lieu le 20 et 27 mars pour les classes de moyens et de petits. Les enfants ont pu des petits films dont le thème était « Les duos de choc ».

Les classes assisteront tous ensemble à une dernière séance le lundi 3 juillet et nous regarderons « Rita et le crocodile ».

3.3. Le spectacle des Jeunesses Musicales de France

Le mardi 4 avril, l'ensemble des élèves de grande section de l'école iront à la salle de spectacle « La Passerelle » à Fleury les Aubrais. Ils pourront voir le spectacle musical « L'ourse et la louve ».

4. Les questions concernant la mairie

4.1. le développement durable au sein de notre école

Suite à une animation pédagogique sur le développement durable les enseignantes aimeraient savoir s'il est possible de mettre en place un dispositif permettant un tri des déchets au sein de notre école.

Il s'agirait de fournir une poubelle par classe pour recueillir les déchets recyclables et éventuellement un bac pour recueillir les chutes de papier.

M Foulon répond que ce projet est utile et pense qu'il est possible de le mettre en place.

4.2. les travaux au sein de l'école

Avant de rentrer dans le détail des petits travaux et grand travaux au sein de notre école l'équipe enseignante souhaiterait que soit mis en place une veille pour les petits travaux. En effet notre école est belle mais il faut parfois attendre fort longtemps pour que des plaques de faux plafond soient changées, pour que des petits raccords de peinture soient faits ou pour changer une ampoule.

Nous aimerions que l'on crée un dispositif régulier pour que les petits travaux soient pris en compte plus rapidement. M Moreau propose qu'un tour du groupe scolaire soit organisé avec M Neveu directeur des services techniques ainsi que les directeurs des deux écoles. Il sera alors possible de faire un point sur les réparations à faire.

M Foulon estime qu'il doit être possible de mettre en place cette réunion.

4.2.1. la connexion internet au sein de l'école et l'équipement informatique de l'école.

La connexion internet de notre école est instable, ce qui entraîne de fréquentes pertes de temps pour les enseignants de l'école. Ce genre de problème étant particulièrement irritant quand il s'agit de traiter une demande urgente et importante.

Cette situation perdure depuis longtemps et ce malgré le passage à la fibre optique du groupe scolaire. M Moreau aimerait que ce problème soit enfin réglé.

M Foulon indique que la mairie est consciente de ce problème qui a déjà été évoqué lors d'un précédent conseil d'école. Le prestataire ADEFI sera chargé de régler ce problème.

M Moreau évoque également la nécessité d'équiper l'école maternelle avec des ordinateurs portables. M Foulon demande s'il n'est pas plus pertinent d'utiliser la salle informatique de l'école élémentaire. Mme Montant répond que l'utilisation de la salle informatique demande une gestion lourde sur un créneau horaire précis.

La présence de postes informatiques dans l'école permettrait de pouvoir faire travailler les enfants par petits groupes au sein des classes de façon plus souple et plus efficace. Les ordinateurs portables permettraient une mutualisation facile des moyens pour l'ensemble de l'école maternelle. M Moreau rappelle que l'usage des outils numériques est une exigence des programmes de l'école maternelle.

M Foulon conclut en demandant au directeur de l'école de fournir des devis qui seront examinés par le conseil municipal.

4.2.2. les sanitaires des grands

L'équipe enseignante souhaite qu'une réflexion soit menée sur la rénovation des toilettes des grandes sections. En effet, ces toilettes sont vétustes, elles sentent souvent fort mauvais malgré de gros efforts des atsems pour que les enfants tirent les chasses d'eau. Ces toilettes manquent également d'intimité pour les enfants les plus grands de notre école.

Ces sanitaires sont également une sortie vers la cour de récréation et nous pensons que pour les enfants les plus âgés de notre école il serait nécessaire d'avoir des toilettes avec une porte pouvant préserver l'intimité des enfants pendant que leurs camarades entrent et sortent de récréation.

Cet espace a besoin d'être repeint et le sanitaire rénové, le tout semble dater de la création de l'école, en 1976. Il y a trois semaines, une lourde séparation en céramique entre deux urinoirs est tombée en manquant de blesser un élève.

Il ne s'agit pas de revendiquer des travaux en urgence mais d'évoquer un problème structurel de notre école, afin de l'améliorer.

M Foulon rappelle que ces toilettes ont bénéficiées de la rénovation des lavabos il y a quelques années. Il déclare que les services techniques évalueront la situation

4.2.3. Travaux pour les classes.

4.2.3.1. Peinture d'une classe et des portes dans la partie ancienne

M Moreau demande si comme depuis plusieurs années une classe de l'école sera repeinte. Les enseignants demandent également que les portes de la partie ancienne de l'école soient également repeintes.

M Foulon estime que ces travaux pourront être programmés durant l'été.

4.2.3.2. les plaques de faux plafond de la classe 2.

Les plaques de faux plafonds de la classe 2 n'ont pas encore été remplacées.

M Foulon pensais que ces travaux étaient faits, il assure que cela sera réglé très vite.

5. La coopérative scolaire

5.1. le bilan de la coopérative

Le solde coopérative à la fin du mois de février est de 8346,46 €.

Cependant il reste encore des dépenses à régler.

- Après la participation des parents d'élèves et la subvention de la mairie, la coopérative doit encore régler 1968€ pour la classe cirque.
- La facture pour les photos de classes s'élèves à 3284,90€
- La sortie au Parc Floral coutera près de 500€ et environ 600€ pour les Cars
- la dernière séance Cinématernelle aura un cout de 300€ pour les entrées et 600€ pour les cars.

M Foulon annonce que la mairie donnera, comme chaque année une subvention de 500€.

L'équipe enseignante annonce qu'un appel aux dons sera fait auprès des familles des classes de petits et de moyens. En effet les parents des enfants de grande section ont déjà participé au financement de la classe cirque.

6. Les actions de l'API en faveurs de l'école

Les parents élus énumèrent les actions de l'API en faveurs des écoles et ce qu'elles ont rapportées :

- La journée API Days a rapporté 1448€
- Les chocolats de Noël 1112€,
- La vente des madeleines 474€
- les chocolat de Paques 300€.

L'API a également organisé un loto qui a recueilli près de 6000 €.

Séance levée à 20h20.